

Île-de-France, Paris
Paris 16e arrondissement
2 Route des Tribunes

Hippodrome de Longchamp

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001064

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hippodrome

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales :

Historique

Avant la création de l'hippodrome de Longchamp en 1857, les courses de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races chevalines en France se déroulent dans l'enceinte du Champ de Mars à Paris. Des tribunes sont alors élevées le temps de la course. C'est le décret impérial de 1854 qui signe la naissance de l'hippodrome de Longchamp, concédant à la Société le terrain situé dans le bois de Boulogne. Les architectes Gabriel Davioud et Antoine-Nicolas Bailly proposent une composition symétrique, ordonnancée autour de la tribune impériale, encadrée par deux tribunes réservées, elles-mêmes bordées par deux autres tribunes publiques, plus basses. Les bâtiments sont construits en brique, pans-de-bois et fonte, couverts de tuiles vernissées, en écho aux pavillons, toujours conservés, construits dans le bois par Davioud. L'empereur Napoléon III y tient une revue militaire en 1867, en présence du tsar Alexandre II venu pour l'Exposition universelle. Bombardé en 1870, l'hippodrome réouvre l'année suivante, avec une installation provisoire.

La capacité d'accueil des tribunes se révélant insuffisante, celles-ci sont rebâties en 1904 par l'architecte Charles Girault. La typologie reste inchangée, mais le style présente cette fois un vocabulaire plus classique. En 1919-1920, les tribunes sont modernisées et agrandies par l'architecte Charles Adda, édifiées en béton armé par la Société Hennebique. La suppression des piliers et l'ajout d'un large auvent de béton surplombant les tribunes rendent totale la visibilité sur les champs de course.

En 1966, l'hippodrome de Longchamp connaît sa quatrième génération de tribunes, œuvre de Jean Regnault. Chargé de moderniser le site, l'architecte doit concevoir des tribunes proposant une capacité d'accueil multipliée et protégeant le public des intempéries. Les tours de la façade arrière des tribunes de 1904 devant être conservées, les nouvelles tribunes sont élevées séparément puis glissées sur des rails afin de prendre la place des anciennes tribunes détruites et se raccorder aux tours. De nouvelles tribunes sont édifiées dans les années 1970 à côté des précédentes, détruites pour laisser place nette au projet de l'architecte Dominique Perrault, chargé entre 2015 et 2018 du projet du « Nouveau Longchamp ».

Lauréat du concours du chantier de la Bibliothèque nationale de France en 1989, ce qui lui vaut une renommée internationale, Perrault travaille actuellement au village olympique de 2024. Pour l'hippodrome de Longchamp, il conçoit ce qu'il nomme lui-même une « architecture flottante » faite d'« étagères transparentes » superposées et décalées les unes par rapport aux autres jusqu'au dernier niveau débordant par un porte-à-faux, créant « un mouvement comme celui du cheval au galop à la fin de la course. On voit le jockey sur le cheval qui se courbe pour gagner les millimètres nécessaires pour remporter la course ». Longue de 160 mètres sur 35, mais d'une faible hauteur de 23 mètres, la nouvelle tribune offre, grâce à ses larges baies, une vue à 360 degrés, dégagée de tout pilier. Sa couleur bronze lui permet de se fondre dans le paysage tandis que les garde-corps en verre comportent en partie basse un motif sérigraphié de géranium rappelant ceux qui garnissaient les balcons des anciennes tribunes démolies. Soucieux d'attirer de nouveaux publics, le lieu est également

doté d'une guinguette, d'un *rooftop-lounge*, d'une scène de concert, de bars et restaurants. Véritable jardin suspendu dominant l'ensemble, la promenade « Les Planches » est spécifiquement dédiée aux piétons. Enfin, Perrault a pourvu les tribunes d'une toiture photovoltaïque, inscrivant plus largement l'hippodrome dans une dynamique éco-responsable (systèmes de production d'énergie, orientation au soleil, etc.).

« Ce bâtiment rappelle une dimension festive telle qu'on l'a connue au XIX^e siècle. C'est la promenade au bois » mêlant, selon Perrault, une « dimension de plaisir, de promenade, de *garden party* qui accompagne l'hippodrome lui-même ».

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle (), 1er quart 20e siècle (), 1er quart 21e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1857 (daté par source), 1904 (daté par source), 1970 (daté par source), 2015 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Gabriel Davioud (architecte, attribution par source), Antoine-Nicolas Bailly (architecte, attribution par source), Charles Girault (architecte, attribution par source), Charles Adda (architecte, attribution par source), Jehan Regnault (architecte, attribution par source), Dominique Perrault (architecte, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Éléments remarquables : tribune du public

Statut de la propriété : propriété publique (Exploitation et gestion par la société France Galop)

Illustrations



Façade antérieure des tribunes
et tribune du paddock.

Hippodrome de Longchamp

Phot. Décamps Christian

IVR11_19897500116VA



Façade antérieure des tribunes
et tribune du paddock.

Hippodrome de Longchamp

Phot. Décamps Christian

IVR11_19897500121VA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jessy Jouan, Stéphanie Guilmeau, Tiphaine Gruson

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Façade antérieure des tribunes et tribune du paddock. Hippodrome de Longchamp

IVR11_19897500116VA

Auteur de l'illustration : Décamps Christian

Date de prise de vue : 2015

(c) Christian Décamps, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade antérieure des tribunes et tribune du paddock. Hippodrome de Longchamp

IVR11_19897500121VA

Auteur de l'illustration : Décamps Christian

Date de prise de vue : 2012

(c) Christian Décamps, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation